

# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Alain Harvey, CFEI**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Alain Marcoux**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Alexandre Côté**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Allen Hamel**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Arnaud Courti, Ph.D.**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Bernard Boyer**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« **Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel** »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Bernard Ouellet**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« **Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel** »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Billy Tremblay**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Catherine Dicaire**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Christopher Grey**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Daniel Deak**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Dary Tremblay**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Dave Gorden**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Denis Gaudreau**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Émilie Bourassa**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Éric Marchand, CFEI**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Étienne Labonté-Jolin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Francine Dubé**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**François Cantin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Guillaume Bédard**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Guy Bérubé, CFEI**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Guy Mailhot**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Guy Poulin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean Girard**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean-Claude Paquet**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean-François Gervais**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean-Luc Groulx**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean-Marc Arpin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jean-Philippe Leclerc**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Jerry Piquette**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Josée Beauchemin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Kevin Brière**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Marc Clavet**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Marc Lauzé**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Marco Gauthier**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« **Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel** »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Marie-Eve Goulet**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Martin Nobert**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Martin Tanguay**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Maxime Racette**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Mélanie Busque**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Michel Desgagnés**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Michel Melançon, CFEI**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Michel Pitre**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Monique Marier**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Myriam Laplante**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Nicolas Demurtas**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Nicolas Gagnon**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Nicolas Larouche**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Normand Gaudreau**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Pascal Rouleau**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Patrick Goupil, CFEI**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Philippe Gascon**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Pierre M Lessard**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Pierre Tremblay**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Regent Marineau**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Régis Godin**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Réjean Brouillard**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Renaud Gagnon**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**René Chamberland**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Robert Provencher**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« **Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel** »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Rudy Hamel**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Stephane Boulanger**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« **Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel** »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Sylvain Arbour**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Sylvain Dusseault**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Sylvain Gauthier**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Sylvain Michaud**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Vincent Légaré**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation



# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Vincent Léveillé**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation





# Attestation de formation

## Section du Québec



Nous attestons que

**Yannic Laplante**

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Fardeau de la preuve et  
analyse des lacunes d'un dossier criminel »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Bécancour, le 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Responsable de la formation

